

PROGRAMME D'ACTIVITES 2017 ET BUDGET PREVISIONNEL

Mise à jour octobre 2016

Table des matières

I.	L'appui technique aux producteurs	1
1.	Visites terrain, diagnostic, conseils individuels.....	1
2.	Expérimentations chez les adhérents	1
3.	Suivi de la pression des ravageurs / épidémiosurveillance.....	2
4.	Réunions avec les partenaires et veille technique.....	2
II.	L'appui aux projets individuels et collectifs des agriculteurs	2
1.	Le magasin « Chez les Producteurs »	2
2.	L'Espace Producteurs du Marché d'Aubagne	2
3.	La ZAP de Cuges-les-Pins.....	3
4.	Le Projet Alimentaire Territorial	3
5.	Les dossiers d'aide	3
6.	Les accompagnements de projets agricoles en Pays d'Aubagne	3
7.	Le contrat de rivière.....	3
III.	La valorisation de la marque collective "Les Jardins du Pays d'Aubagne"	4
1.	Maintenir l'image qualitative de la marque.....	4
2.	Rendre la marque attrayante par ses modes de commercialisation	4
3.	Multiplier les actions d'animation et de promotion de la marque.....	4
IV.	Echanges.....	4
1.	Réponses aux sollicitations extérieures sur les actions du CETA	4
2.	Le réseau Terres en Villes	5
3.	Autres.....	5
V.	Vie du CETA.....	5
1.	Salariés du CETA	5
2.	Communication.....	5
3.	Formation et participation à des journées techniques.....	5
4.	Assemblée générale et réunions du Conseil d'Administration.....	5
VI.	Budget prévisionnel 2017.....	6

I. L'appui technique aux producteurs

1. Visites terrain, diagnostic, conseils individuels

Visites régulières sur les exploitations des membres adhérents pour des **conseils personnalisés** (mesures prophylactiques et sanitaires, irrigation, variétés adaptées, nutrition des plantes, protection phytosanitaire raisonnée).

Appui technique à la lutte biologique sous abris. Suivi de l'installation des insectes ravageurs *Ambliseius swirskii* et *Macrolophus*. Formation sur l'utilisation des insectes auxiliaires (utilisation d'insectes prédateurs pour neutraliser les insectes ravageurs des cultures sous serres).

Tournées avec Mme MAZOLLIER, référente bio Paca, GRAB (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique). Tour de plaine et attentes des producteurs et réponses à leur problématique. Référencement des problèmes rencontrés et des ravageurs émergents.

Diffusion d'avertissements agricoles (Prosalad, Cetaculture, Infolive, Info viti oeno...), des fiches APREL et de BSV (Bulletins de Santé du Végétal, maraîchage, olivier, vigne).

2. Expérimentations chez les adhérents

2 essais variétaux APREL salades de plein champ (printemps sous bâche et automne) pour la station d'expérimentation régionale APREL. Chez M.LAGET à Auriol.

1 Essai variétal APREL melon variétés gustatives. En vue de faire découvrir un produit « plaisir » aux consommateurs du magasin « Chez les Producteurs ». Chez M.CAZALIC à Auriol.

1 Test Fraise gustative/aromatique, en vue de faire découvrir un produit « plaisir » aux consommateurs du magasin Chez les Producteurs. Chez Mme MELQUIOND à Aubagne.

1 Essai variétal APREL artichaut. Récolte printemps 2017, en vue de sélectionner des variétés violettes et de type macau. Chez M.CHIAPELLO à Aubagne.

1 Essai APREL porte greffe du poivron, conduite chez M.LAPLANE, EARL POTAGEROME à Roquevaire.

1 Essai en planches permanentes sur des jeunes pousses de légumes chez Mme ALMERAS, à Aubagne.

Suivi fumure des oliviers avec le LCA (analyses sol et feuilles) dans notre verger de références chez M. BAUDIN à Roquevaire.

3. Suivi de la pression des ravageurs / épidémiosurveillance

Observation pour le BSV légumes (courge et salades de plein champ). **Piégeage de la mouche de l'olive** pour le BSV Olivier.

Suivi de la pression du ravageur Tuta absoluta (mineuse de la tomate), chez M.BON à Aubagne.

Surveillance de Xylella Fastidiosa, **bactérie tueuse des oliviers** pour le CTO (Centre Technique de l'Olivier).

4. Réunions avec les partenaires et veille technique

Réunions de travail, préparation de fiches techniques, d'articles ou visite de collections INRA, GRAB, SERFEL, CTIFL, CEHM, stations expérimentales de LA TAPY ou LA PUGERE, CTO, APREL, Chambre d'agriculture, Bio de Provence,...

Participation à des **salons et journées techniques**.

II. L'appui aux projets individuels et collectifs des agriculteurs

1. Le magasin « Chez les Producteurs »

Gestion du magasin. Calcul des prélèvements sur les ventes des producteurs, respect du contrat de mandat, gestion des permanences, relations presses, horaires d'ouvertures, communication, management de la salariée du magasin,...

Suivi des candidatures. Priorité sur les candidature des producteurs à la marque « Les jardins du Pays d'Aubagne ». Respect des 60% minimum de producteurs à la marque. **Diversifier l'offre** de produits pour la clientèle du magasin.

Réflexion sur une ouverture du magasin sur d'autres activités complémentaires : mise en place d'un drive, atelier de transformation collectif.

2. L'Espace Producteurs du Marché d'Aubagne

Animation du groupe d'agriculteurs. Suivi des candidatures. **Animation des réunions** avec les producteurs membres de l'Espace Producteurs. **Relations avec les partenaires** et membres de la commission. Participation aux réunions de la commission d'attribution des emplacements.

Communication et actions de promotion. Coordination du calendrier d'animations mensuelles par les producteurs à tour de rôle et contacts presse. Coordination de **1 à 2 journées d'animation collective**:

- Espace Producteurs en Fête en mai 2015/septembre 2015
- Marché de Noël des producteurs en décembre 2015

3. La ZAP de Cuges-les-Pins

Le CETA continue à s'impliquer totalement dans la ZAP de Cuges-les-Pins. **Le CETA participera aux réunions notamment sur le « foncier/installation » et orientera les réflexions sur le type d'agriculture viable à Cuges.**

L'objectif est de pouvoir installer des agriculteurs sur Cuges d'ici 1 ou 2 ans, le CETA assurera l'installation et le suivi de jeunes exploitants, **notamment par le conseil technique mais aussi les modes de commercialisation.**

4. Le Projet Alimentaire Territorial

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, le CETA s'engage par ses actions et ses orientations, à **favoriser la consommation locale des productions locales.**

Certains projet du CETA entrent déjà clairement dans ce PAT, mais d'autres solutions sont à envisager pour renforcer la consommation locale. Le CETA participera donc aux réunions sur ce projet, et contribuera par ses projets spécifiques à la bonne réalisation du PAT.

5. Les dossiers d'aide

Montage de dossiers FDGER, PVE, PAC maintien ou conversion agriculture biologique, crédit d'impôt...selon les demandes.

Veille sur les possibilités de financement et information des agriculteurs (articles dans la Newsletter + selon les besoins des producteurs).

6. Les accompagnement de projets agricoles en Pays d'Aubagne

Orientation des porteurs de projet vers les organismes spécialisés (Point Info Installation, ADEAR, Répertoire départemental à l'installation,...).

Participation au réseau foncier agricole. Veille sur les notifications SAFER.

Suivi de la Charte agricole : participation aux réunions du comité technique permanent et aux réunions du comité de gestion

7. Le contrat de rivière

Participation au contrat de rivière via des journées de sensibilisation du public et **suivi individuel des agriculteurs pour la protection du bassin versant de l'Huveaune.**

III. La valorisation de la marque collective "Les Jardins du Pays d'Aubagne"

1. Maintenir l'image qualitative de la marque

Suivi du **plan de contrôle** avec un organisme certificateur extérieur (Bureau Veritas) et la commission Jardins du Pays d'Aubagne.

Suivi et accompagnement des producteurs de la marque : animation de groupes de travail collectifs, organisation de rencontres et d'échanges selon les problématiques rencontrées.

Faire évoluer le cahier des charge pour permettre d'intégrer de nouveaux producteurs.

2. Rendre la marque attrayante par ses modes de commercialisation

Suivi et développement du magasin de producteur située au 1500 Route de Napollon. Le magasin a connu un bon démarrage en 2016, le CETA permettra le bon développement du magasin **en assurant sa gestion** dans un premier temps. **Maintenir l'attractivité du magasin pour les producteurs.**

Maintenir la bonne santé **des ventes à la ferme** pour les exploitations à la marque.

Garder une attractivité de l'Espace Producteurs du marché d'Aubagne.

3. Multiplier les actions d'animation et de promotion de la marque

Mise en place d'un **système de promotion autour du magasin de producteurs** (signalétique visible du bord de route, communication presse, communication à l'intérieur du magasin,...).

Mise à jour du site internet www.lesjardinsdupaysdaubagne.fr et mise en avant des producteurs de la marque. **Mise en ligne de nouveaux contenus** : nouvelles fiches produits, nouveaux producteurs.

Développement de la page Facebook de la marque Jardins du Pays d'Aubagne. La présence sur les réseaux sociaux est aujourd'hui indispensable et permet **une communication massive et gratuite.**

Renforcer la promotion de la marque sur le l'Espace producteurs du marché d'Aubagne.

IV. Echanges

1. Réponses aux sollicitations extérieures sur les actions du CETA

Accueil d'élus, de techniciens, d'agriculteurs ou de journalistes souhaitant mieux connaître **l'expérience agricole du Pays d'Aubagne**, selon les demandes et les disponibilités.

2. Le réseau Terres en Villes

Suivi du groupe de travail national sur l'évolution législative sur **le foncier en péri-urbain**.

3. Autres

Participation au **groupe circuits courts** de l'observatoire porté par le conseil régional PACA.

Participation au **conseil de développement du Projet de Parc Naturel Régional de la Sainte Baume**.

V. Vie du CETA

1. Salariés du CETA

Le CETA emploie actuellement 2 personnes en CDI et une personne en mi-temps aidé. L'association du magasin de producteurs créée par le CETA emploie aussi une personne en contrat aidé. **En tout, 4 emplois seront donc concernés.**

2. Communication

Bulletin de liaison « Du côté du CETA ». Rédaction et diffusion auprès des adhérents et des partenaires d'une Newsletter de parution en moyenne trimestrielle.

Mise à jour, alimentation du nouveau site internet **www.cetadupaysdaubagne.fr**

3. Formation et participation à des journées techniques

François VEYRIER, conseiller technique :

- Journées techniques diverses
- Autres à voir selon les opportunités et besoins

Bernold POINAS, conseiller-animateur

- A voir selon les opportunités et besoins

Samia KOUFY, Secrétaire – assistante administrative

- A voir selon les opportunités et besoins

4. Assemblée générale et réunions du Conseil d'Administration

Assemblée Générale du CETA en mars/avril

Réunions du Conseil d'administration, en moyenne trimestrielles.

VI. Budget prévisionnel 2017

CHARGES PREVISIONNELLES (€ TTC)		Budget Prev 2017	PRODUITS PREVISIONNELS (€ TTC)		Budget Prev 2017
1- Charges directes affectées à l'action			1- Ressources directes affectées à l'action		
60 - Achat		8 200 €	70 - Ventes de produits finis, marchandises, prestations		26 410 €
	prestations de service		prestations contrat de rivière		3 500 €
	achat matière première et fournitures	8 200 €	prestation de service APREL		4 000 €
	carburant	2 400 €	cotisations adhérents		10 110 €
	petit équipement technique	1 800 €	prestations magasin JPA		8 000 €
	fournitures de bureau	1 600 €	prestation projet COMPOST CIVAM		800 €
	fournitures essai / expérimentations	2 400 €	74 - Subventions d'exploitation		124 920 €
	autres fournitures				
61 - Services extérieurs		7 710 €	Région PACA		5 000 €
	sous traitance	660 €	CR PACA - Fonctionnement CETA		5 000 €
	locations				
	entretien et réparation	2 000 €	Conseil général 13		6 000 €
	entretien et réparation véhicule	1 500 €	CG 13 - Fonctionnement CETA		6 000 €
	maintenance	500 €			
	assurance	750 €	Metropole Aix Marseille Provence		105 000 €
	analyses essai	600 €	CAPAE - Fonctionnement général CETA		105 000 €
	subvention attribuée à l'APREL	2 000 €			
	documentation	1 400 €			
	divers	300 €			
62 - Autres services extérieurs		29 467 €	Agence de services et paiement		8 920 €
	rémunérations intermédiaires et honoraires	8 847 €	ASP - contrat aidé CUI		8 920 €
	honoraires bureau veritas	4 250 €			
	honoraires certis	197 €			
	honoraires commissaire aux comptes	2 000 €			
	honoraires comptables	2 400 €			
	publicité, publication	5 000 €	75 - Autres produits de gestion courante		- €
	publicité JPA	2 500 €	Dont cotisations, dons manuels ou legs		
	espace producteur	2 500 €	Participation producteurs		
	Déplacements,missions	9 240 €	76 - Produits financiers		500 €
	déplacement Poinas	2 400 €	Autres intérêts		500 €
	parking péage taxi train	800 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions		750 €
	déplacement Veyrier	400 €	report ressources non utilisées		750 €
	autoroute du sud de la France	1 200 €			
	frais de missions	1 400 €			
	frais de réception	600 €			
	journées techniques	800 €	79 - Transferts de charges		4 600 €
	téléphones portables / internet	940 €	OPCALIM (remboursement formations)		4 600 €
	affranchissement	700 €			
	Services bancaires, autres	6 380 €			
	services bancaires	80 €			
	cotisations professionnelles	1 300 €			
	dépenses de formation	5 000 €			
63-Impôts et taxes		1 000 €			
	Impôts et taxes sur rémunération	550 €			
	Autres impôts et taxes	450 €			
	participation formation professionnelle	450 €			
64 - Charges de personnel		109 811 €			
	Rémunération des personnels CDI/CDD	67 000 €			
	Charges sociales CDI msa et agricla	30 801 €			
	Rémunération CUI-CAE	10 016 €			
	Charges sociales CUI-CAE (cf exonération)	1 594 €			
	Mutuelles obligatoires	400 €			
65 - Autres charges de gestion courante					
66 - Charges financières					
67- Charges exceptionnelles					
68 - Dotation aux amortissements		992 €			
66 - Autres charges de gestion courante					
Sous-total 1		157 180 €	Sous-total 1		157 180 €
2- Charges indirectes			2- Ressources indirectes affectées à l'action		
	Charges fixes de fonctionnement				
	Frais financiers				
	Autres				
Sous-Total 2		- €	Sous-Total 2		
TOTAL DES CHARGES		157 180 €	TOTAL DES PRODUITS		157 180 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		- €	87 - Contributions volontaires en nature		- €
	Secours en nature		Bénévolat		
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature		
	Personnel bénévole				
TOTAL		157 180 €	TOTAL		157 180 €
	Siganture Président du CETA		Siganture Trésorier du CETA		